

AUTORISATION PERMANENTE DE SORTIES, année 2010-2011

Pour les apprentis mineurs en début de cycle d'apprentissage

Je, soussigné Mr, Mme

Prénom : NOM : père, mère,
tuteur de l'apprenti (e) :

Prénom : NOM :
En classe de

l'autorise

ne l'autorise pas

A participer aux **sorties pédagogiques** organisées par les formateurs de l'Ecole des fleuristes de PARIS.

Fait à, le

Signature

DÉCHARGE, année 2010-2011

Pour les apprentis mineurs en début de cycle d'apprentissage

Je, soussigné Mr, Mme

Prénom :

NOM : (père, mère, tuteur de l'apprenti)

Prénom : NOM :
En classe de

Décharge l'Ecole des fleuristes de PARIS de toute responsabilité et

l'autorise à laisser partir mon enfant mineur avant l'horaire de fin de cours (17 heures 30) en cas de grève des transports en commun ou d'événement le nécessitant.

Ne souhaite pas décharger l'Ecole des fleuristes de PARIS de toute responsabilité et

ne l'autorise pas à laisser mon enfant mineur partir de l'établissement avant l'horaire de fin de cours (17 heures 30).

Fait à, le

Signature